

Pour défendre le Code du travail et les Conventions collectives : **NON aux ordonnances !**

La Commission Administrative de l'Union Départementale Force Ouvrière de Maine-et-Loire alerte les salariés :

Le nouveau président de la République projette de pulvériser le Code du travail en légiférant par « ordonnances »

Légiférer par « ordonnance » consiste à imposer sans discussion préalable et sans vote de l'assemblée des mesures relevant de la loi.

la commission administrative de l'Union Départementale a aussi pris connaissance des autres dispositions du programme d'Emmanuel Macron,

mais l'urgence, ce sont les ordonnances contre le Code du travail qu'Emmanuel Macron a prévu d'imposer en plein été, lorsque les salariés sont en vacances, espérant ainsi contourner leur colère.

Lors de la manifestation intersyndicale (CGT, FO, FSU, Solidaires, UNEF, UNL) du premier mai, située dans l'entre-deux tours, Force Ouvrière a rappelé :

« Ce 1er mai est l'occasion de réaffirmer ensemble notre volonté de ne pas laisser remettre en cause plus de 70 ans de négociations et d'acquis sociaux.

À l'austérité, opposons nos revendications et poursuivons la résistance pour l'augmentation des salaires, l'abrogation des contre-réformes dont la loi Travail, la défense des services publics et de la protection sociale.

Ce premier mai est l'occasion d'affirmer qu'ensemble nous réagirons immédiatement à toute attaque contre les conquêtes sociales. Nous ne lâcherons rien ! »

La Commission Administrative de l'UD Force Ouvrière prévient le nouveau président :

Contre une loi El Khomri puissance 10, les salariés opposeront une résistance puissance 10 !

Le contenu des ordonnances

► **Le Code du travail et les conventions collectives seraient remplacés par des accords d'entreprise.**

Les salaires et les classifications, les congés payés, les conditions de travail, la sécurité au travail... relèveraient d'accords locaux d'entreprise qui pourraient être moins favorables que les dispositions restantes du Code du travail ou des conventions collectives de branches.

De plus M. Macron prévoit d'instituer le « référendum » à l'initiative du patron pour permettre aux employeurs d'imposer des mesures qui rencontreraient l'opposition

des syndicats.

Le patronat se frotte les mains : il sait que l'entreprise est justement le lieu où les salariés ont la capacité de résistance la plus faible, du fait du « chantage à l'emploi ».

L'objectif est de détruire la règle commune : le Code du travail et les Conventions collectives pour établir des règles propres à chaque entreprise au détriment des droits des salariés.

► **Les dommages et intérêts accordés par les prud'hommes en cas de licenciement illégal seraient plafonnés.**

Cette mesure permettrait aux patrons de s'affranchir sans grande crainte des règles : ils sauront d'avance combien

risque de leur coûter le fait de ne pas appliquer la loi, et ce montant sera plafonné.

► **Les Institutions représentatives du Personnel fusionnées et réduites**

Toutes les instances représentatives du personnel (comité d'entreprise, délégués du personnel, CHSCT) seraient fusionnées, permettant de diminuer la représentation

des salariés dans les entreprises, donc leur possibilité de se défendre, et surtout donner la possibilité aux patrons d'accélérer les procédures des « plans sociaux »

Et après ?

Après s'être attaqué du Code du travail, M. Macron a décidé de s'attaquer à la Fonction publique, à l'Assurance Chômage, aux régimes de retraite... Son programme prévoit en particulier :

- La destruction du statut de la fonction publique et du code des pensions civiles et militaires ;
- La suppression de 120 000 emplois de fonctionnaires ;
- La remise en cause de la gestion paritaire de l'assurance chômage ;
- La remise en cause de tous les régimes de retraite...

L'UD FO de Maine et Loire s'adresse à toutes ses structures, à tous ses syndicats, à tous les salariés du département : Réunissons nous dans les entreprises, les administrations, les ateliers, les bureaux (assemblées ou heures d'informations syndicales, assemblées générales...) pour préparer la riposte.

Ensemble, préparons la RÉSISTANCE ! NON AUX ORDONNANCES !